Des alternatives aux produits phytosanitaires en Arboriculture fruitière ? **C'est possible !**

Le Projet Leader « Développement des pratiques agroécologiques » des Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de réduction des substances actives autorisées en agriculture, l'agroécologie constitue aujourd'hui une voie d'avenir, cherchant à associer à la fois pratiques plus respectueuses de l'environnement et viabilité économique des exploitations.
De 2018 à 2020, Les Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue ont mené une mission conjointe : le projet Leader « développement des pratiques agroécologiques » financé par le fonds FEADER et la Région SUD - Provence - Alpes - Côte d'Azur, dans le cadre du programme Leader du Pays d'Arles et porté administrativement par le PNR des Alpilles
Favorisant le développement de pratiques agroécologiques, traditionnelles et innovantes, le projet concentre prioritairement ses actions dans les principales filières agricoles présentes sur le territoire du Pays d'Arles : arboriculture, élevage en zone humide, grandes cultures et maraîchage. Il met en œuvre trois types d'actions : journées de formation et d'échange, enquête auprès des producteurs et expérimentation sur le terrain.
Les données suivantes sont issues de la journée de formation et d'échanges du 8 janvier 2019 à Arles sur filière arboriculture dans le cadre de ce projet LEADER.

PRODUCTION FRUITIÈRE INTÉGRÉE :
des exemples pratiques en arboriculture

par Pascal BORIOLI (GR CETA DE Basse Durance)

Dans le cadre global de la réflexion relative à la baisse de l'usage des produits phytosanitaires, il est impératif de s'appuyer sur un socle solide basé sur la conception du système de culture et la mise à jour des connaissances réglementaires et techniques. On pourra alors gérer au plus juste les interventions sanitaires nécessaires.

Filet alt'carpo « mono-rang »

A partir de l'analyse des pratiques culturales mises en œuvre dans les 13 exploitations du Réseau Fermes Pépins animé par le GR CETA de basse Durance, on peut mettre en évidence une réduction significative de l'utilisation des produits phytosanitaires. En Production Fruitière Intégrée, cette baisse est de l'ordre de 41 % par rapport à la référence régionale de 37,2 IFT établie en 2012. En Agriculture Biologique, cette baisse est de 83%.

On constate en PFI que les insecticides représentent 40% du total, stable en part relative depuis 2010 mais avec une baisse quantitative de 14 %. En AB, ils représentent 36 % de la part des IFT Chi-miques. Le système en AB permet une réduction de 80 % par rapport à la PFI.
En ce qui concerne les herbicides, leur part quantitative est faible par rapport à leur impact environnemental. Les méthodes alternatives sont en cours de développement.
Pour les fongicides, leur part relative représente entre 40 et 46 % du total, que ce soit en AB ou en PFI. En PFI, la connaissance des cycles et des efficacités des produits employés contre la tavelure, combinée aux évolutions réglementaires, permettent de réduire ces IFT de 36 % depuis 2010. En AB, l'utilisation des mini doses de Cuivre sont très intéressantes. La prochaine étape consistera à développer la thermothérapie post récolte à l'eau chaude pour améliorer le potentiel de conservation des fruits.

▶ Information et contact
GR CETA de Basse Durance
Pascal BORIOLI, directeur et conseiller
contact@grceta.fr
04 90 92 26 90

VERGERS BAS INTRANTS :
les résultats de l'expérimentation Ecophyto Pommes à La Pugère

par Vincent LESNIAK (Station expérimentale arboricole de La Pugère)

Depuis la mise en place des vergers à la station expérimentale arboricole de La Pugère en 2010, les résultats montrent qu'une diminution des intrants est possible sur les vergers Bas intrants. Celle-ci peut être réalisée sur les produits phytosanitaires, l'irrigation, les fertilisants, ainsi que sur les temps de travaux, sans pour autant compromettre la qualité de récolte.

La gestion limitée de l'enherbement ne semble pas impacter le développement des arbres, tout comme les réductions d'eau et d'azote. Le porte-greffe M7 s'avérant suffisamment vigoureux pour palier à ces réductions.

Les leviers les plus efficients en terme de réduction d'emploi de pro-duits phytosanitaires sont : la dose réduite, le filet alt'carpo mono parcelle, l'usage d'une génétique résistante tavelure.

Il apparaît cependant que les vergers Bas Intrants obtiennent des rendements à l'hectare plus faibles que le verger Raisonné, malgré une production à l'arbre supérieure. Cette différence est en réalité liée aux densités de plantations choisies pour ces vergers (choix expérimental 800 arbres/ha trop drastique, minimum souhaité 1200). On observe également une réduction des calibres produits sur les vergers Bas Intrants par rapport au verger Raisonné. Mais celle-ci serait d'avantage corrélée au porte-greffe plus vigoureux (M7) choisi sur ces vergers (vis-à-vis du M9 employé sur le verger Référence).

Le temps moyen nécessaire pour produire une tonne de fruits semble indiquer que les systèmes Bas Intrants sont les plus efficients après 8 années de suivi (dont 5 de production) que le verger Raisonné. Mais la marge nette des trois systèmes est encore négative aux prix actuels du conventionnel.

Filet alt'carpo « mono-parcelle » dans le verger Bas intrant de La Pugère

A noter que plusieurs questions sont encore en suspend, comme l'emploi de la dose réduite pour le traitement de certains bioagresseurs (risque de résistance). Le raisonnement des apports en fertilisants sur M7 pourrait-il permettre de palier les baisses de calibre, et de rendement par hectare ? Etc ...

Gestion limitée de l'enherbement sur le verger Bas intrants de La Pugère

STATION D'EXPÉRIMENTATION ARBORICOLE PROVENCE ALPES CÔTE-D'AZUR "LA PUGÈRE"

Information et contact

Station expérimentale arboricole de La Pugère
Vincent LESNIAK, chargé d'expérimentation Pommes
v.lesniak@lapugere.com
04 90 59 29 00

AGRICULTURE BIOLOGIQUE :
des outils pour accompagner le développement du marché des fruits biologiques

par Anne-Laure DOSSIN (Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur)

Les derniers chiffres de l'Agence bio au 31/12/2017 montrent que le marché de l'alimentation biologique en France poursuit sa croissance exceptionnelle (+ 17% de chiffre d'affaire entre 2016 et 2017), et que les consommateurs de produits biologiques, de plus en plus nombreux, se fidélisent en augmentant chaque année leurs achats bio et en modifiant durablement leur comportement culinaire (recherche de produits de saison et frais, réduction du gaspillage alimentaire ...). Il est intéressant de noter que le goût est le premier critère d'achat des consommateurs de produits bio, juste avant le prix. En outre l'origine française voire locale/régionale est presqu'autant importante que le critère prix. A noter également que la marque et le côté innovant ne sont pas des critères recherchés par la majorité des consommateurs de produits bio. On peut donc se réjouir que la bio permette un retour aux fondamentaux de l'alimentation.

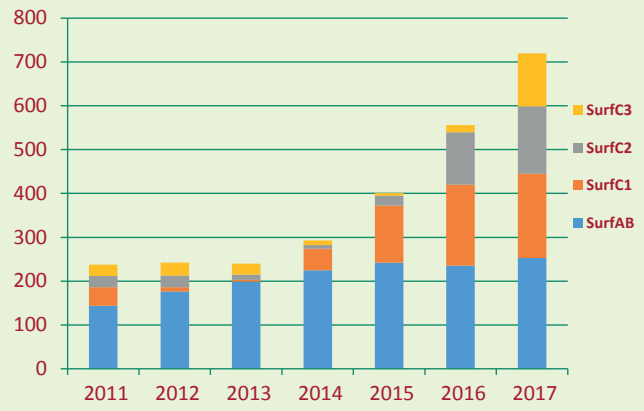

Figure : *Evolution spectaculaire des surfaces (ha) de poiriers bio et en conversion en région Paca entre 2011 et 2017 (avec SurfC1 = surface de poiriers en 1ère année de conversion; SurfC2 = surface de poiriers en 2ème année de conversion; SurfC3 = surface de poiriers en 3ème année de conversion; SurfAB= surface de poiriers certifiés bio)*

En réponse à cette demande forte et croissante, les surfaces agricoles certifiées biologiques se développent à un rythme très soutenu également. Certaines filières avancent plus vite que d'autres. C'est le cas des fruits, dont la part de bio dans la SAU (Surface Agricole Utile) totale en France est la plus élevée (en comparaison aux autres filières) : 19.5% fin 2017.

Pomme Garance, variété rustique créée spécifiquement par le GRAB pour une conduite en AB © Bio de Paca

Cette situation cache cependant des inégalités entre les différentes espèces de fruits, certaines étant techniquement plus difficiles que d'autres à produire. Ainsi en abricot et pêche les conversions sont très rares, du moins dans notre région, tandis que les pommes et les poires connaissent depuis 2016 une hausse spectaculaire des conversions. Pour ces deux espèces le développement est tel que les volumes produits en PACA ont quasiment doublé en une année, ce qui met provisoirement en difficulté le marché et inquiète certains agriculteurs. Il faut toutefois relativiser car ceci est temporaire et le marché va retrouver un équilibre.

Il est certain que plus la production de fruits bio va se développer, plus le marché va avoir tendance à faire baisser les prix. Mais cela n'est pas une fatalité et le réseau FNAB (Fédération Nationale de l'AB), comme d'autres réseaux de conseil en AB, encourage fortement les arboriculteurs qui se convertissent à utiliser tous les outils qui sont à leur disponibilité pour valoriser leur production et réussir leur conver-sion sur le plan économique.

En voici des exemples :

- se former à l'utilisation de l'outil « Calcul du prix de revient », qui permet d'anticiper le prix de chacun de ses produits en y intégrant tous les coûts (renouvellement verger et matériel, rémunération de l'agriculteur, années sans récolte, etc.…). Une fois que l'agriculteur a calculé ses prix de revient, il est mieux armé pour défendre ses prix de vente face aux acheteurs !
- participer aux estimatifs récoltes et se tenir informés de leurs résultats pour la campagne en cours, afin d'avoir une meilleure idée du contexte et pouvoir préparer ses arguments.
- développer sa stratégie commerciale et se former aux techniques de vente.
- diversifier les espèces et les variétés produites sur l'exploitation, afin de limiter les risques agronomiques et aussi fidéliser ses clients.
- commercialiser ses variétés au bon moment, afin de valoriser chacune au mieux et d'étaler le plus possible ses ven-tes : se référer au calendrier FNAB de mise en marché des pommes et poires bio.

Pour conclure nous pouvons dire que le marché bio est véritablement en pleine expansion et que chaque arboriculteur peut y trouver sa place de manière pérenne, pourvue qu'il sache ou apprenne à valoriser ses produits et qu'il cherche à diversifier son offre.

BIO DE PROVENCE • ALPES • CÔTE D'AZUR
Les Agriculteurs BIO de PACA

Information et contact
Bio de Provence Alpes Côte d'Azur
Anne-Laure DOSSIN, chargée de mission arboriculture
annelaure.dossin@bio-provence.org
04 90 84 43 64

RÉGLEMENTATION PHYTOSANITAIRE :

Pesticides, des changements, des résultats, des enjeux à venir

par Christophe ROUBAL (SRAL - DRAAF PACA)

Des changements très importants sont survenus ces dernières années pour protéger les cultures. Les réglementations concernant les produits phytosanitaires ont abouti au retrait de très nombreuses substances (les plus dangereuses), tandis que les critères pour obtenir une Autorisation de Mise en Marché (AMM) sont de plus en plus contraignants. Par ailleurs, depuis 2011, seulement une nouvelle substance autorisée sur quatre est une substance chimique de synthèse. Dans le même temps les conditions d'application des produits sont de plus en plus encadrées, notamment le contrôle périodique du pulvérisateur et le Certiphyto qui assure un socle minimum pour tous les applicateurs, conseillers, prescripteurs, distributeurs, avec plus de 31000 certificats délivrés en PACA. Au-delà de la réglementation, le Plan Ecophyto a permis d'installer les outils permettant de réduire et mieux utiliser les produits phyto-sanitaires : l'expérimentation, les fermes Dephy, le réseau de surveillance du territoire et le BSV, la formation, la communication, avec l'appui des aides européennes : PCAE, MAEC…

Toutes ces mesures permettent aujourd'hui de constater des évolutions encourageantes sur les ventes en PACA : l'augmentation des ventes « en poids » masque une évolution très positive.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

En effet, cette évolution est due à l'augmentation des substances très pondéreuses, le soufre, l'argile, les huiles neutres, autorisées en AB, tandis que des produits conventionnels ciblés ont vu leur utilisation baisser très fortement, montrant la réactivité et la capacité d'adaptation des agriculteurs.

Les résultats remarquables pour l'arboricultures présentés aujourd'hui par les prochains intervenant en sont une belle illustration. De même, ces dernières années, l'agriculture biologique s'est fortement développée dans la région. Les analyses réalisées concernant l'air et l'eau confirment la pertinence des changements en cours en région.

L'augmentation de l'urbanisation et la réduction des espaces ouverts fait cependant peser des menaces sur de nombreuses espèces (dont des oiseaux et des insectes), en déclin parfois sévère. Le maintien d'espaces agricoles diversifiés et peu impactés par des contaminants est de plus en plus nécessaire à la pérennité des espèces, dans un milieu anthropisé depuis plus de 2000 ans, et où la pres-sion démographique s'accentue sans cesse. L'examen des contaminants les plus fréquents ainsi que de leur profil toxicologique permet de réfléchir sur des priorités partagées qui concernent notre territoire, et pour lesquelles il faut travailler à la recherche d'alternatives. En examinant ces contaminants, on identifie un certain nombre de pratiques agricoles, mais il ne faut pas négliger l'ensemble des pesticides, dont les biocides utilisés pour les usages do-mestiques, le bâtiment, les animaux de compagnie, dont l'impact est mesurable au travers des contaminants jusqu'en zones agricoles (air, eau). Les données doivent être examinées sans tabou, et comparées aux éventuelles solutions alternatives, sans a priori ni préjugé.

Information et contact

SRAL - DRAAF PACA
Risques phytosanitaires et environnement
Christophe ROUBAL, chef de service
04 90 81 11 10

Ce projet a permis de renforcer les liens des Parcs avec de nombreux partenaires agricoles du territoire et de mettre en place des actions concrètes en faveur des producteurs, qu'elles soient transversales (comme un séminaire sur la valorisation de la matière organique locale) ou plus spécifiques (en arboriculture, élevage en zone humide, grandes cultures et maraîchage).
Ce projet se veut l'amorce d'une dynamique plus globale et multi-partenariale sur le territoire pour accompagner les agriculteurs vers des pratiques à la fois respectueuses de l'environnement et économiquement rentables.

Ne pas jeter sur la voie publique .

Parc naturel régional des Alpilles
Service Agriculture du Parc naturel régional des Alpilles
agriculture@parc-alpilles.fr
04 90 90 44 00

Parc naturel régional de Camargue
Service Agriculture du Parc naturel régional de Camargue
Agri.elevage@parc-camargue.fr
04 90 97 19 88